

Plan de mobilité durable, volet transport actif à Notre-Dame-du-Portage

Compte-rendu de la consultation citoyenne
Salle Gilles-Moreau, le 19 juin 2024, 19 h



Présenté à la
Municipalité de Notre-Dame-du-Portage

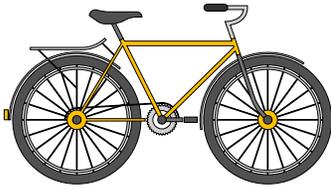
Par Isabelle Losier, Anais Giroux-Bertrand et Gérald Dionne
MRC de Rivière-du-Loup

30 août 2024

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE.....	1
2. LES JALONS MENANT À LA CONSULTATION	1
3. LES OBJECTIFS DE LA CONSULTATION.....	2
4. LES BUTS DE LA CONSULTATION	2
5. L'ANIMATION DE LA CONSULTATION	2
5.1 La présentation des suggestions d'aménagements	2
5.2 La période de questions	3
5.3 Les ateliers de discussions	5
5.3.1 Résumé des échanges (Côte de la mer)	6
5.3.2 Résumé des échanges (Côte de l'église)	7
5.3.3 Résumé des échanges (Route du Fleuve)	8
6. LA PLÉNIÈRE	9
7. LES PROCHAINES ÉTAPES	9
8. ANNEXES	10

1. MISE EN CONTEXTE



Le transport actif consiste « à utiliser sa propre énergie pour se rendre d'un endroit à un autre ». Le transport actif est à la base du déplacement de l'être humain, à savoir un déplacement effectué par soi-même d'un endroit à un autre, sans motorisation autre que celle pouvant compenser une incapacité ou une insuffisance physique. Le potentiel de transport actif d'un milieu de vie s'étend donc à la notion de déplacement en fauteuil roulant, en quadriporteur ou même avec un handicap sensoriel ou mental. On peut aussi penser aux bicyclettes à assistance électrique. On peut alors se déplacer : à pied, à vélo, en planche à roulettes, sur des patins à roues alignées, en faisant du jogging et de la course, en fauteuil roulant non mécanisé, en raquettes à neige et en ski, etc. La municipalité de Notre-Dame-du-Portage souhaite encourager ses citoyens (adultes et enfants) à se déplacer de manière active et sécuritaire sur son territoire. Précisons que l'adoption de ce PMD s'inscrit en cohérence avec les visées :

- de la Politique de mobilité durable, horizon 2030 du Gouvernement du Québec;
- du Plan d'action gouvernemental sur le transport actif 2018-2023;
- du Plan d'action régional de la Direction de la santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent; et
- du Programme national de santé publique 2015-2025.



2. LES JALONS MENANT À LA CONSULTATION

- Le 1^{er} mars 2021, la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage a enclenché une démarche visant à produire un Plan de mobilité durable et de sécurité routière, volet transport actif, par l'adoption de la résolution numéro 2021-03-50.
- Pour assurer le déploiement de la démarche, l'embauche d'un chargé de projet, M. Yves Goudreault, a été effectué en avril 2021. Une équipe est mis en place pour appuyer le chargé de projet : M^{me} Line Petitclerc, suivi de M^{me} Marie-Hélène Harvey (directrice générale de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage), M^{me} Julie Fortin (agente de prévention et de promotion des saines habitudes de vie au CISSS du Bas-Saint-Laurent), M^{me} Julie Gendron (organisatrice communautaire au CISSS du Bas-Saint-Laurent) et M. Gérald Dionne (agent de développement rural à la MRC de Rivière-du-Loup). Plusieurs rencontres de travail sont échelonnées d'avril 2021 à septembre 2023.
- Diffusion du sondage citoyen en juin 2021 (*google form* et copies papier), auxquels ont répondu approximativement 16 répondants.
- Questionnaire téléphonique en avril 2022 (102 répondants), stratifié en quatre secteurs : citoyens habitants le Parc de l'Amitié, la Route de la Montagne, la Route du Fleuve et le quartier des Îles.
- Rapport d'étape « *État de la situation et suggestions pour la réalisation de l'étape 2* » déposé par le chargé de projet auprès du conseil municipal en octobre 2022.
- Rapport d'étape « *Étape 2 : Suggestions d'aménagements physiques pour améliorer la sécurité du transport actif (TA) sur les routes de Notre-Dame-du-Portage* » déposé par le chargé de projet auprès du conseil municipal en septembre 2023.
- Une rencontre de travail le 11 juin 2024 avec le chargé de projet, la directrice générale et les animateurs pour valider la proposition d'animation (annexe 8.1).

3. LES OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

- Présenter différentes propositions d'aménagements pour les secteurs Côte de l'Église, Côte de la Mer et la Route du Fleuve.
- Tenir trois ateliers de discussion et de priorisation portant sur les propositions d'aménagements pour les secteurs Côte de l'Église, Côte de la Mer et la Route du Fleuve.

4. LES BUTS DE LA CONSULTATION

La municipalité de Notre-Dame-du-Portage souhaite encourager ses citoyens (adultes et enfants) à se déplacer de manière active sur son territoire. Le vélo, la marche, la course, la trottinette sont tous considérés comme des « modes de transport actif ». Elle désire donc produire un Plan de mobilité durable et de sécurité routière, volet transport actif (PMD), qui vise à favoriser et encourager les déplacements actifs, stimulants et sécuritaires dans la municipalité, notamment à proximité des écoles et en direction de différents lieux publics, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens de tous les âges. Plus spécifiquement, les buts de la consultation sont d'informer et de consulter les citoyens concernant les suggestions d'aménagements pour les secteurs Côte de l'Église, Côte de la Mer et la Route du Fleuve, en vue d'orienter les prises de décisions du conseil municipal de Notre-Dame-du-Portage.

5. L'ANIMATION DE LA CONSULTATION



Animée par les ressources du département de développement social de la MRC de Rivière-du-Loup, (M^{me} Isabelle Losier, M^{me} Anaïs Giroux-Bertrand et M. Gérald Dionne), la rencontre de consultation citoyenne s'est déroulée le 19 juin 2024 de 19 h à 21 h 40 à la salle Gilles-Moreau de Notre-Dame-du-Portage, en présence de 60 participants.

5.1 La présentation des suggestions d'aménagements

M. Yves Goudreault a présenté les différentes propositions d'aménagements pour les secteurs Côte de l'Église, Côte de la Mer et la Route du Fleuve. Voir document de présentation *PowerPoint* pour détails. Essentiellement :

Côte de l'église

Sur le côté Est de la côte, séparation entre la circulation des véhicules et la circulation des usagers du transport actif :

- Séparation incomplète avec bollards souples non permanents
- Séparation complète avec terre-plein et bollards permanents

Côte de la Mer

Amélioration de la traverse à l'intersection de la Rue des Îles afin de la rendre plus sécuritaire



Route du Fleuve



1. Rendre à sens unique une des deux voies afin de rendre l'autre exclusive au transport actif

- Diminution possible de l'inconvénient d'augmenter la durée du trajet pour certains automobilistes : rendre le sens unique *saisonnier* (par exemple, seulement en été, lorsqu'il n'y a pas de neige)

2. Concept « Chaucidou » : Chaussée à circulation douce

- La bande cyclable serait unique
- Elle inclurait entièrement de la voie nord de la route (sur le bord du fleuve)
- Elle serait de 3 mètres

Une possibilité lors des périodes d'affluence : rendre la route à sens unique

3. Aménager des obstacles de contrôle de la vitesse afin de faire respecter les limites de vitesse

- Dos d'âne allongé
- Chicanes
- Etc.

4. Aménagements complémentaires possibles

- À des endroits stratégiques (à déterminer), installer des traverses piétonnières.
- Ne pas permettre de stationner dans les voies de transport actif (sauf exception temporaires par la ville).
- Aménager un ou des débarcadères au centre du Village.
- Aménager des lieux sécuritaires pour faire des arrêts pour se reposer, boire, manger, etc.
- Supports à vélo sécuritaires contre le vol.
- Rendre semi-piétonnière les sections de l'Auberge de Notre Dame-du-Portage et du centre du village (sans sens unique ou Chaucidou sur ces sections semi-piétonnières).

La présentation des suggestions d'aménagements pour les secteurs Côte de l'Église, Côte de la Mer et la Route du Fleuve, a permis aux participants d'avoir une assise d'information commune avant de débiter la période de questions et les ateliers de discussions.

5.2 La période de questions

La période de questions et d'échanges s'est étalée sur une période de 20 minutes et a permis de souligner l'importance d'appliquer un processus de réflexion inclusif et élargie. Veuillez noter que des compléments d'informations en italique ont été ajoutés aux réponses ci-dessous.

Question : Est-ce qu'il y a des brigadiers scolaires à Notre-Dame-du-Portage ?

Réponse : Non.

Question : Combien d'enfants demeurent sur la Route du Fleuve ?

Réponse : Ne sais pas, mais des enfants demeurant dans la route de la Montagne peuvent descendre sur la Route du Fleuve.

Question : Où sont les problèmes au niveau de la circulation ?

Réponse : Des données statistiques seront présentées à la plénière. *Nous n'avons pas eu le temps de présenter ces données. Elles se trouvent dans le premier rapport "État de situation" disponible sur le site de la municipalité.*^{1 et 2}

Question : Pourquoi l'attention est-elle portée vers les cyclistes ?

Réponse : C'est la même chose pour les piétons que pour les cyclistes, le transport actif porte sur les deux.

Question : Problème de vitesse, avez-vous impliqué/consulté les policiers ?

Réponse : Oui. *Le policier parrain de la municipalité, Raymond Moreau mentionne :*

Avez-vous reçu des demandes ponctuelles des élus et des citoyens ? Si oui, lesquelles ?

Vitesse secteur Côte de la Mer. Plusieurs élus et citoyens me parlent du bruit occasionné par les motos dont la proportion de silencieux non conformes semble élevée.

Avez-vous réalisé des activités de prévention réalisées au cours de l'année?

Si oui, lesquelles? (Auprès des élèves et/ou des parents des écoles primaires et secondaires, des médias, des groupes d'aînés, IMPACT ou différents comités)

Opérations cinémomètre répétées pour intercepter des automobilistes observés quotidiennement circulant à grande vitesse sur la Route de la Montagne. Ces automobilistes, comme la majorité des gens interceptés en excès de vitesse sur cette portion de la Route 132, ne résident pas à Notre-Dame-du-Portage et disent vouloir sauver du temps pour prendre la Route 132 et non l'Autoroute 20 entre Rivière-du-Loup et le Kamouraska. Vitesses constatées allant de 110 km/h à 155 km/h.

Question : Existe-t-il un village qui possède un sens unique sur le chemin principal ?

Réponse : Non. *Mais au village de Saint-Ulric, dans le Bas-Saint-Laurent, sur une portion de la rue des Prés, une voie de circulation a été retirée, la rue transformée en sens unique et un large trottoir a été aménagé.*

Question : Les dos d'âne allongés peuvent-ils être installés dans des pentes fortes ?

Réponse : Le point sera vérifié. *« Les dos d'âne allongés et les coussins sont à éviter aux endroits suivants : ... • Dans les courbes ou à l'approche de courbes, dans les rues en pente trop prononcée (pentes supérieures à 8 %) ou à tout endroit où ils ne seraient pas suffisamment visibles ou pourraient surprendre les conducteurs. La distance minimale de visibilité à l'arrêt devrait être respectée ... »³. La pente de la Côte de la Mer est de 10 % en moyenne.*

Question : Les personnes âgées ont-elles été interrogés ?

Réponse : *Dans le sondage administré auprès des citoyens de la municipalité, des personnes âgées ont certainement dues être interrogées, mais n'ont pas été identifiées telles quelles.*

¹ Prendre note que le texte en italique dans les réponses ci-dessous présentent des bonifications ajoutées après la rencontre.

² <http://www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca/communiques/?id=e2022111519&q=transport+actif>

³ <http://www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1080079.pdf>

Question : A-t-on réfléchi à la possibilité d’allonger les trottoirs ?

Réponse : Oui, secteur Est est plus compliqué car la route est très peu large. Comparativement au secteur ouest qui est plus large. Des études plus en profondeur sont à réaliser.

Question : Est-ce qu’il y aura une autre rencontre citoyenne après celle-ci ?

Réponse : Selon la réponse faite par le maire Vincent More, dépendant de la discussion au Conseil municipal par rapport aux commentaires et suggestions recueillis lors de la consultation, une ou des rencontres citoyennes pourraient encore avoir lieu au sujet du transport actif, lorsque certaines mesures nécessiteront la consultation des citoyens.

5.3 Les ateliers de discussions



Répartis en trois sous-groupes de 20 personnes, les ateliers visaient à inviter les participants à s’exprimer (avantages, inconvénients, nouvelles propositions, etc.) sur les différentes propositions d’aménagements suggérés pour les secteurs Côte de l’Église, Côte de la Mer et la Route du Fleuve. Leurs commentaires étaient pris en note (annexes 8.2 à 8.4).

Afin de permettre d’orienter la municipalité de Notre-Dame-du-Portage dans les futures prises de décisions relatives aux interventions à effectuer, un exercice de priorisation (autocollants apposés sur l’un ou l’autre des scénarios privilégiés ou obtention d’un consensus global) a été effectué. Il est convenu qu’outre l’acceptabilité sociale, les futurs aménagements devront prendre en compte :

- Les contraintes physiques des routes;
- La réglementation en vigueur;
- Les coûts de réalisation des aménagements;
- Les coûts d’entretien à long terme à la charge de la municipalité.



Cet exercice de priorisation et/ou de consensus constituait le point culminant de la rencontre, car il permettait de répondre à un des buts de la consultation, à savoir, obtenir l’opinion des participants sur les différentes propositions d’aménagements suggérés pour les secteurs Côte de l’Église, Côte de la Mer et la Route du Fleuve.

5.3.1 Résumé des échanges (Côte de la mer)

Légende : ● Idées qui rassemblent ○ Idées non souhaitée

Côte de la mer				
Animateurs	Refuge central	Avancés + trottoirs	Bollards	Dos d'âne
Isabelle	<ul style="list-style-type: none"> Aucun commentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Zone de marche sécurisée 	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduction de la vitesse (automobile, vélo, motocyclette, moto) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Réduction de la vitesse (automobile, vélo, motocyclette, moto)
Anais		<ul style="list-style-type: none"> ● Sécuriser la traverse et l'intersection à la rue des îles ● Oui pour identifier un moyen pour ralentir 	<ul style="list-style-type: none"> ● Oui, l'été, du côté qu'on monte 	<ul style="list-style-type: none"> ● Moins intéressant
Gérald	<ul style="list-style-type: none"> ● Ajouter de la signalisation identifiant la présence d'un parc, d'enfants ● Ajouter panneau de piétons clignotant ● Ajouter lumières jaune clignotantes ● Augmenter la présence policière ● Éviter de l'installer au niveau de l'entrée de l'Écocentre 	<ul style="list-style-type: none"> ● Aucun commentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun commentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pas vraiment intéressant, car les automobilistes accélèrent par la suite ● Incertitude sur la possibilité de l'utiliser dans une pente

Autres idées d'aménagement

- Installer une lumière piétonnière (à la demande) où la traverse au chemin des îles
- Interdire le stationnement à la sortie du chalet des sports
 - Installer pancarte pour ralentir la vitesse dans le haut
 - Sentier dans le secteur chemin des îles
 - Lumières de circulation qui ralentit la circulation (ex : Fromagerie des Basques)
 - Brigadier (école/période scolaire, camp de jour)
 - Brigadier lumineux, passage piétonnier lumineux (qui clignote) Radar permanent

Autres commentaires

- Les enjeux sont surtout dans le haut et traverse chemin des îles, dans le bas, c'est mieux.
- On se questionne sur les réels enjeux
- La sensibilisation est nécessaire
- La sensibilisation est nécessaire
- Plusieurs questionnent les enjeux et objectifs
- Conflit d'usage
- On suggère de fermer aux véhicules la route du quai pour la mettre piétonnière
- Panneaux de sensibilisation
- Tenir compte des personnes à mobilité réduite, jeune famille/enfants et aînés

5.3.2 Résumé des échanges (Côte de l'église)

Légende : ● Idées qui rassemblent ○ Idées non souhaitée

Côte de l'église		
Animateurs	Séparation incomplète avec bollards souples et non-permanents	Séparation complète avec terreplein et bollards permanents
Isabelle	• Aucun commentaire	• Aucun commentaire
Anais	● Réaliser une voie pour piétons, d'un côté seulement, côté stationnement, mais large adéquatement, avec ligne et bollard par la suite et que ça ne réduit pas la largeur de la route	○
Gérald	● <ul style="list-style-type: none">• Tenir compte des risques en descendant• Tenir compte des angles mort dans le haut de la côte à faire attention• Tondre, mettre des pierres vis-à-vis du stationnement	○ <ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'affichage, améliorer les indications

Autres idées d'aménagements

- Ajout de trottoirs dans les 2 sens
- Ajout d'une piste cyclable
- Vélos et piétons couloirs séparés
- Réaliser un sentier piéton sur le gazon à côté
- Statu quo

Autres commentaires

- Manque de stationnement
- Ne pas mélanger les pistes vélo et piétons
- Réduction de la vitesse du secteur
- Tenir compte des personnes à mobilité réduite, jeune famille/enfants et aînés
- Sensibiliser les vélos de montagnes à rester dans les pistes/sentiers prévus à cet effet
- Pistes cyclables

5.3.3 Résumé des échanges (Route du Fleuve)

Légende : ● Idées qui rassemblent ○ Idées non souhaitées

Route du Fleuve			
Animateurs	Sens unique et transport actif	Chaucidou	Aménagements, chicanes, dos d'âne
Isabelle	○ Pas de sens unique	○ Pas de chaucidou	● Dos d'âne allongé
Anais	<ul style="list-style-type: none"> ● Difficile pour les camions de livraison ● Distinguer la réflexion /solution l'été de l'hiver ○ Proposition qui ne fait aucunement l'unanimité même si quelques pour (l'été seulement), de la cote de l'église vers l'ouest 	<ul style="list-style-type: none"> ● Difficile à comprendre ● Craintes pour la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ● Dos d'âne l'été (petits dos d'âne, pas des allongés, avec espace sur les côtés pour laisser passer les vélos, couplés de bollard. ○ Gros bacs à fleurs au milieu pour faire ralentir la circulation
Gérald	<ul style="list-style-type: none"> ○ ● Peut-on uniquement élargir le trottoir? ● Qu'arrive-t-il pour une ambulance qui arrive de Rivière-du-Loup? ● Beaucoup d'auto, beaucoup de circulation dans le secteur à l'ouest de la côte de l'église 	<ul style="list-style-type: none"> ○ ● Dangereux! 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre des pots de fleurs

Autres idées d'aménagements

- Partage de la route (1/3 marcheurs, 1/3 vélos, 1/3 voitures) attention aux conflits d'usage
- Prolongement des trottoirs
- Traverse piétonnière pour les secteurs achalandés : pizzeria, piscine et Auberge du Portage (*l'auberge pourrait gérer le stationnement de ses clients)
- Interdire le stationnement sur la Route (certains secteurs plus achalandés sont problématiques)
- Revoir la configuration du stationnement du secteur de la piscine et de la pizzeria = dangereux (présentement)
- Augmenter la présence policière
- Réaliser des activités de sensibilisation pour piétons et cyclistes
- Installer une affiche indiquant que la route est partagée (avec vélos et piétons)
- Réaliser un trottoir/sentier sur l'emprise de la route de 1.5 M/5' de large sur toute la longueur de la route
 - Diminuer la vitesse à 30 km/h
 - Augmenter la présence policière
 - Mettre des radars photo
 - Améliorer l'affichage
 - Améliorer / aménager les trottoirs

Autres commentaires

- Circulation interdite aux VR
 - Trottoirs déneigés partout
 - 30 KM du début à la fin du village
 - Tenir compte des personnes à mobilité réduite, jeune famille/enfants et aînés
 - Sensibiliser les usagers au bruits (moto, voitures)
 - Vérifier que les indications pour se rendre à la Route du Fleuve sont bien indiquées
 - Sensibiliser les cyclistes à la sécurité/civisme /partage de la route
 - Parc de l'Anse : interdit aux VR, installer un parcomètre et interdire le stationnement après 21h ou 23h)
 - Réduction de la vitesse sortie ouest
 - Route non sécuritaire
 - Nécessite changement d'habitudes
 - Vitesse trop élevée
 - Bons coups : le stationnement réalisé par la Municipalité
 - Manque de civisme de plusieurs cyclistes et piétons

6. LA PLÉNIÈRE

Au terme des ateliers de discussion, les participants étaient invités à se réunir en grand groupe. Tour-à-tour, les animateurs ont présentés une synthèse de leurs ateliers respectifs, faisant état des suggestions d'aménagements qui faisaient consensus / débats / rejetés, et ce, pour chacun des trois secteurs. Cette étape visait à faire l'état des lieux pour partager une information commune et ainsi soumettre l'orientation des citoyens à la municipalité pour les futurs aménagements des secteurs de la Côte de l'Église, de la Côte de la Mer et de la Route du Fleuve.

7. LES PROCHAINES ÉTAPES

Les agents de développement rédigeront le compte-rendu de la présente rencontre de consultation au cours du mois d'août 2024. Le compte-rendu sera déposé auprès de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage pour fins d'analyse et déposé sur le site web municipal par la suite.

8. ANNEXES

8.1 Plan d'animation de la rencontre de consultation citoyenne sur le plan de mobilité durable, volet transport actif, de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage

Date : 19 juin 2024

Lieu : salle Gilles-Moreau

Heure : 19 h (arrivé animateurs à 18 h)

Durée : 3 h, fin à 22 h

Participant.es (nombre) : Citoyens de la municipalité, membres du conseil municipal et du comité : 60 personnes.

Procédure pour inscription : Diffusé dans l'info-Portage, site Facebook : date butoir pour inscription : 17 juin 2024

Animation : Agents de développements (Isabelle Losier, Gérald Dionne) et directrice du développement social (Anais Giroux-Bertrand) de la MRC de RDL

Matériels :

- Atelier 1 : Proposition d'aménagement côte de la mer
- Atelier 2 : Proposition d'aménagement côte de l'église
- Atelier 3 : Proposition d'aménagement route du fleuve
- Boite à outils : Crayons "crayola" pour affiche, feuilles de flipchart, punaises, autocollants de couleurs (trois couleurs), gommettes, papiers collants / tape vert, 100 crayons, feuille blanche (8 1/2 x 11), projecteur (back-up), extension.

Horaire	Durée	Quoi	Responsable	Méthodologie et outils utilisés	Objectif	Réel
18 h	45 min	Montage de la salle	Employés mun. / ADR	Table, chaise, projecteur, affiche, café, biscuit, eau, jus	Aménager l'espace de la salle de façon à accueillir les participants	
18 h 45	25 min	Accueil des participants	Isabelle et Anais	1 table, 2 chaises	Créer un climat invitant et rassurant pour tous. Inscription des participants	
19 h 10	2 min	Mot de bienvenue	Anais / Vincent	Diapo 1 et 2	Créer un climat invitant et rassurant pour tous.	19 h 05
	2 min	Objectifs de la municipalité et de la rencontre	Marie-Hélène	Diapo 3 et 4 Prendre photo	Explication des objectifs et des résultats attendus	19 h 06

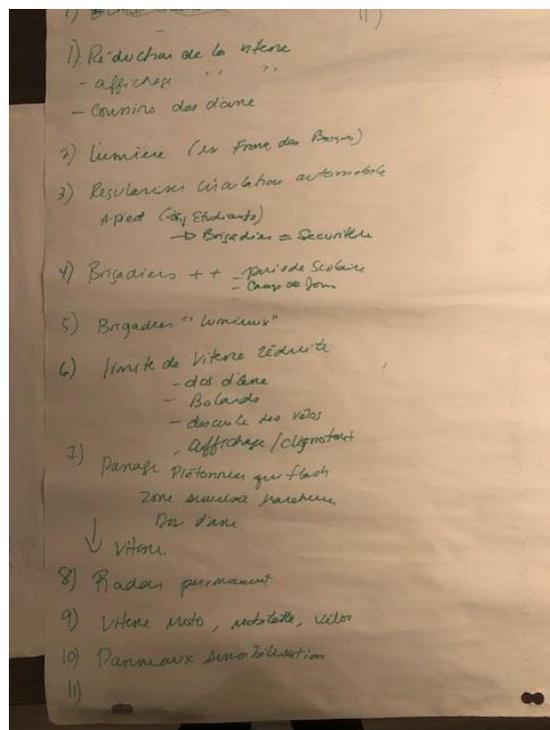
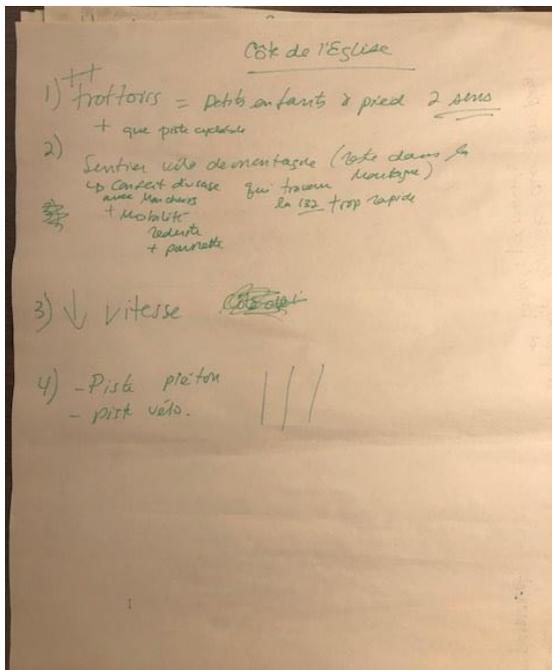
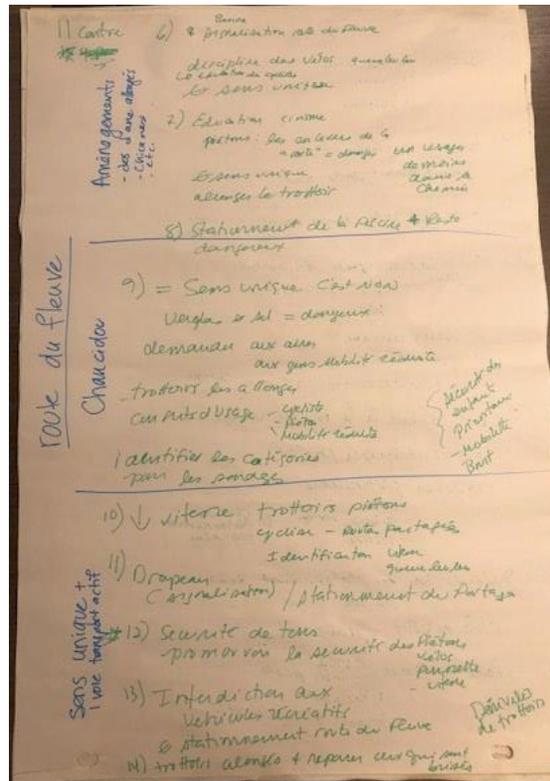
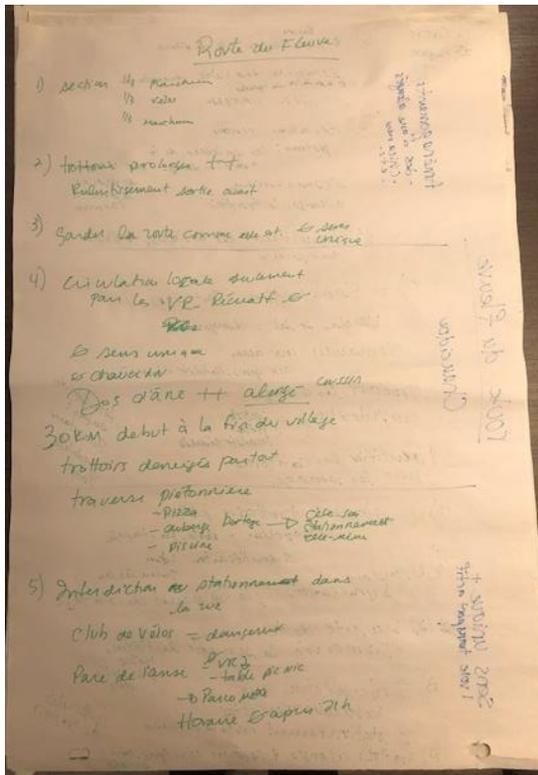
	1 min	Déroulement de la rencontre	Marie-Hélène	Diapo 5	Convenir du déroulement de la rencontre avec les participants	19 h 08
19 h 15	3 min	Comprendre ce qu'est le transport actif	Yves	Diapo 6	Communiquer de l'information pour avoir une compréhension commune du transport actif, mise à niveau	19 h 13
19 h 18	27 min	Propositions d'aménagements	Yves	Diapo 7 à 40	Présenter diverses suggestions d'aménagements favorisant le transport actif pour les trois secteurs suivants : côte de la mer, côte de l'église et route de la montagne. Expliquer au besoin la réflexion qui a amené à ces suggestions	
19 h 45	15 min	Périodes de questions	Yves	S/O	Répondre aux interrogations des participants	19 h 36
20 h	2 min	Ateliers	Anais	Diapo 41 Explication du déroulement pour se déplacer en trois sous-groupes pour la tenue des trois prochains ateliers. Répartition des participants selon la couleur de leur autocollant.	Répartition des participants en trois sous-groupes	
20 h 02	18 min 5 min déplacement 13 min animation	Atelier 1 : Côte de la mer	Animateurs	Suggestion 1 : Rétrécissement de la route en offrant un refuge de chaque côté pour les personnes attendant de traverser, ilot central Suggestion X : OK Grosse affiche avec photo d'aménagement + texte résumé	Obtenir l'opinion des participants sur ces propositions d'aménagement de l'intersection Côte de la mer / Rue des îles	

				<p>d'Yves OK impression avec Municipalité</p> <p>Prendre photo du groupe</p>		
20 h 20	20 min	Atelier 2 : Côte de l'église	Animateurs	<p>Suggestion 1 : Sur le côté est de la côte, séparation entre la circulation des véhicules et la circulation des usagers du transport actif</p> <p>Suggestion 2 : Séparation incomplète avec bollards souples non permanents</p> <p>Suggestion 3 : Séparation complète avec terre-plein et bollards permanents.</p> <p>Suggestions X : OK</p> <p>Grosse affiche avec photo d'aménagement + texte résumé d'Yves OK impression avec Municipalité</p> <p>1 autocollant (priorisation)</p>	<p>Obtenir l'opinion des participants sur les trois propositions d'aménagement de la côte de l'église</p> <p>Effectuer une priorisation</p>	
20 h 40	10 min	Pause-café			<p>Poursuivre les discussions de façon informels</p> <p>Permettre aux ADR de regrouper les idées maitresses des deux premiers ateliers en vue de la plénière</p>	N'a pas été tenu

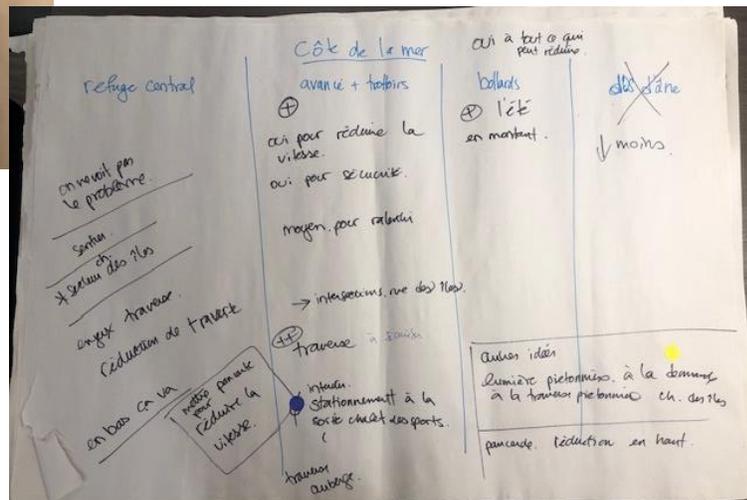
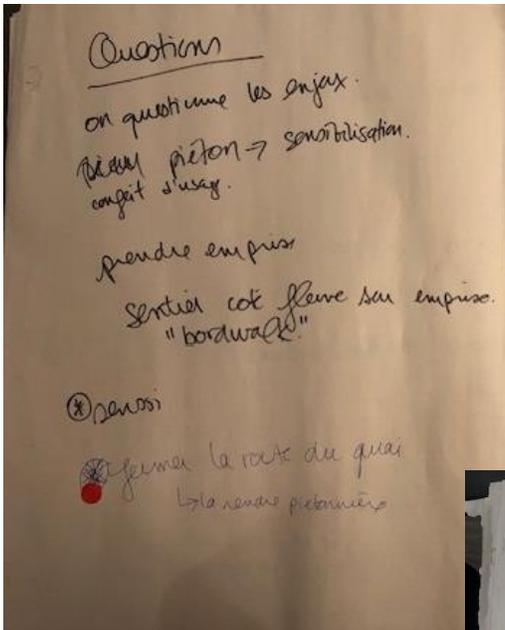
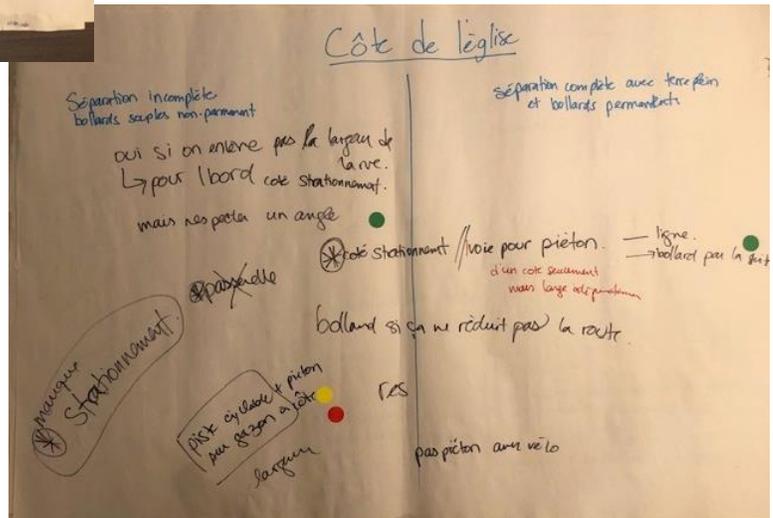
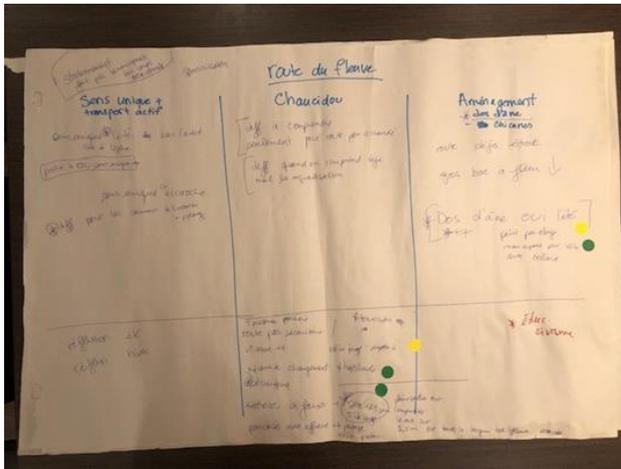
20 h 50	45 min 5 min déplacement 40 min animation	Atelier 3 : Route du Fleuve	Animateurs	<p>Suggestion 1 : Installer des chicanes sur la Route du Fleuve</p> <p>Suggestion 2 : Rendre à sens unique une des deux voies afin de rendre l'autre exclusive au transport actif</p> <p>Suggestion 3 : Aménager selon le concept Chaucidou : pour croiser, les véhicules ont le droit d'empiéter sur la bande cyclable, mais à vitesse modérée et en laissant la priorité aux cyclistes et piétons.</p> <p>Suggestions X : OK</p> <p>Grosse affiche avec photo d'aménagement + texte résumé d'Yves OK impression avec Municipalité</p> <p>1 autocollant (priorisation)</p>	<p>Obtenir l'opinion des participants sur les trois propositions d'aménagement de la Route du fleuve</p> <p>Effectuer une priorisation</p>	
21 h 35	20 min 5 min déplacement 15 min plénière	Plénière	Animateurs	<p>Retour en grand groupe.</p> <p>Chaque animateur présente les suggestions d'aménagements qui semblent faire consensus / débats, et ce, pour chacun des trois secteurs.</p> <p>Mentionner le résultat de l'exercice de priorisation (nombre d'autocollants).</p>	<p>Faire l'état des lieux pour avoir informations communes et permettre de donner des orientations à la municipalité pour les aménagements de chacun des trois secteurs</p>	

21 h 55	5 min	Prochaines étapes et mot de la fin	Vincent More	Powerpoint		21 h 30
22 h		Fin		--		21 h 40

8.2 Notes des ateliers de discussion (groupe Isabelle Losier)



8.3 Notes des ateliers de discussion (groupe Anaïs Giroux-Bertrand)



8.4 Notes des ateliers de discussion (groupe Gérald Dionne)

